



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE

Année 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu ;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés ;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus ;
- Des suivis aux moyens retenus ;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Louis-Hippolyte-Lafontaine

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Favoriser la réussite par un soutien adapté à la situation de l'élève.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir à 85% ou 87 % (selon les cycles) au résultat moyen des élèves en mathématique (compétence 2 : raisonner).

INDICATEUR : Résultats finaux moyens en mathématique (compétence 2 : raisonner) au bilan de chaque année de fin de cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2017, obtenir un résultat moyen final de : 1 ^{er} cycle → 87 % (maintien) 2 ^e cycle → 85 % (maintien) 3 ^e cycle → 85 % (maintien)	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI - Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite les méthodes et techniques en mathématique.	Enseignants	Toute l'année	Progression des apprentissages, modèle d'intervention orthopédagogique, sites internet pertinents, ressources externes, échange d'information entre titulaires et orthopédagogue
2. Faire de nombreuses modélisations.	Enseignants	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Favoriser la réussite par un soutien adapté à la situation de l'élève.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir l'organisation de deux activités qui permettront aux élèves de connaître les programmes offerts au secondaire.
--

INDICATEUR : Nombre d'activités où les élèves et les parents du 3 ^e cycle ont été informés des programmes offerts au secondaire.	CIBLE FINALE : En juin 2017, les élèves auront reçu de l'information sur les programmes du secondaire à au moins deux occasions.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des activités orientantes d'information ou de prise de contact avec le secondaire.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Inciter les parents à participer à la vie de l'école en multipliant les occasions (événements spéciaux, projet-école, orientante et autres).	Directions, enseignants, SDG, OPP	Toute l'année	Parents bénévoles (métiers)
2. Inviter les écoles secondaires à venir présenter leurs programmes aux élèves du 3 ^e cycle.	Directions, enseignants	À l'occasion	Adjointes du secondaire
3. Accepter les invitations de l'école secondaire du secteur (de Mortagne) lors de projets spéciaux).	Enseignantes du 3 ^e cycle	À l'occasion	École secondaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir ou augmenter à 88 %, 75 % ou 78 % (selon les cycles) le résultat moyen des élèves en lecture à la fin des cycles.

INDICATEUR : Résultats finaux moyens en lecture au bilan de chaque année de fin de cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2017, obtenir un résultat moyen final de : 1 ^{er} cycle : 88% (maintien) 2 ^e cycle : 75 % (augmentation de 1 %) 3 ^e cycle : 78 % (augmentation de 0,5 %)	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI - Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner explicitement les stratégies de lecture.	Enseignants	Toute l'année	Progression des apprentissages, modèle d'intervention pédagogique, sites internet, ressources externes, décloisonnement, insister sur les inférences, j'entends tes sons, activités de conscience, supports visuels (affiches)
2. Réinvestir les stratégies de lecture dans d'autres matières (APL).	Enseignants	Toute l'année	
3. Faire de la prévention précoce en orthopédagogie au préscolaire (conscience phonologique).	Enseignantes, ortho.	Toute l'année	
4. Offrir une clinique de lecture intensive en 1 ^{er} année intensive pour certains élèves en difficulté après la relâche.	Orthopédagogue	2 semaines intensives	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Instruire Socialiser Qualifier Nom de l'établissement :
Louis-Hippolyte-Lafontaine

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter à 79 % ou 80 % (selon les cycles) le résultat moyen des élèves en écriture à la fin des cycles.	

INDICATEUR : Résultats finaux moyens en écriture au bilan de chaque année de fin de cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2017, obtenir un résultat moyen final de : 1 ^{er} cycle : 79 % (augmentation de 1 %) 2 ^e cycle : 80 % (augmentation de 1 %) 3 ^e cycle : 79 % (augmentation de 1 %)	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI - Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite les stratégies d'écriture.	Enseignants	Toute l'année	Code de correction progressif, roulette de correction, appui et collaboration des parents pour le suivi à la maison, jeux d'écriture, kickball vocabulaire, règles grammaticales, dictées variées, etc.
2. Créer des situations d'écriture fréquentes et flexibles.	Enseignants	Toute l'année	
3. Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire	Enseignants	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Favoriser la réussite scolaire par un soutien adapté à la situation de l'élève	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2016-2017).
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, 75 % des élèves ayant des moyens technologiques inscrits à leur plan d'intervention obtiendront un résultat moyen d'au moins 60% en français.

INDICATEUR : Résultats finaux moyens en français des élèves ayant un plan d'intervention actif avec des moyens technologiques.	CIBLE FINALE : En juin 2017, 75 % des élèves concernés obtiendront un résultat final d'au moins 60% en français.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI – Lumix et plans d'intervention	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Prévenir et intervenir de façon ciblée lorsque des difficultés se présentent.	Enseignants, professionnels, direction	Toute l'année	Révision de tous les plans d'intervention durant l'année, référence aux professionnels, achat des outils technologiques nécessaires, suivi avec les parents, récupération.
2. S'assurer de l'application des moyens mis en place aux plans d'intervention des élèves, et ce, par tous les intervenants.	Enseignants, professionnels, direction	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Offrir un milieu sécuritaire, non violent, respectueux des personnes et des différences.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir un pourcentage d'au moins 95% d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.	

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.	CIBLE FINALE : En juin 2017, au moins 95% des élèves auront répondu se sentir en sécurité dans l'école.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer du respect du code de vie.	Direction, équipe-école	Toute l'année	Conseil de coopération, horaire pour le parc, les glissades et les zones de jeu, présence accrue de la TES aux récréations en AM et PM, animation du SDG sur l'heure du diner et en fin de journée, animations psychoéducatives, interventions ciblées auprès de groupes de jeunes éprouvant des problématiques particulières.
2. Réviser le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.	Direction, équipe-école	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Apprendre à l'élève à se préoccuper de sa santé, de sa sécurité, de son bien-être et de son environnement.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, sensibiliser les élèves et les parents à au moins 3 reprises à l'importance d'une saine alimentation (lunchs et collations).	

INDICATEUR : Nombre d'occasions où les élèves et les parents auront été sensibilisés.	CIBLE FINALE : En juin 2017, les élèves et les parents auront été sensibilisés à 3 occasions ou plus à l'importance d'une alimentation saine (maintien).	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des actions posées.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Promouvoir les collations saines à l'école (classes et SDG).	Direction, équipe-école	Toute l'année	Activité de découverte de nouveaux fruits et légumes, affiches, concours des lunchs zéro déchet, etc.
2. Intégrer des activités sur la santé et la nutrition pendant le mois de mars (mois de la nutrition).	Enseignants, SDG, parents	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement :
Louis-Hippolyte-Lafontaine

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Apprendre à l'élève à se préoccuper de sa santé, de sa sécurité, de son bien-être et de son environnement.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études</p>
---	--	---

<p>BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2^e, 4^e et 6^e années au primaire et en 2^e et 5^e secondaire.</p>
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le taux de réussite de 100% obtenu par les élèves à l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire.

<p>INDICATEUR : Taux de réussite des élèves de 6e année du primaire qui réussissent l'épreuve de course continue.</p>	<p>CIBLE FINALE Maintenir à 100% le taux de réussite pour les élèves de 6^e année qui réussissent l'épreuve de course continue.</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Organiser au moins une grande activité éducative favorisant l'activité physique par cycle.	Enseignants	Toute l'année	Implication des élèves, de bénévoles et de l'équipe-école, activités sportives parascolaires.
2. Favoriser l'organisation des activités physiques occasionnelles : olympiades, activités privilèges en classe, Défi Pierre Lavoie, journée des records, sortie à vélo, rencontres sportives élèves/profs, aller marcher, kermesse, etc.	Équipe-école	Toute l'année	
3. Réserver un temps pour les activités physiques au SDG.	SDG	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Louis-Hippolyte-Lafontaine
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Favoriser la réussite par un soutien adapté à la situation de l'élève.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir la tenue d'une activité au 3 ^e cycle visant à informer les élèves sur différentes professions.	

INDICATEUR : Nombre d'activités où les élèves du 3 ^e cycle ont reçu de l'information en lien avec différentes professions.	CIBLE FINALE En juin 2017, les élèves auront reçu de l'information sur différentes professions à au moins une occasion.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Favoriser les activités développant l'approche orientante en 5 ^e année.	Enseignants	À l'occasion	Parents bénévoles (métiers)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 18 avril 2017. Le numéro de la résolution est 16-17-50.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____